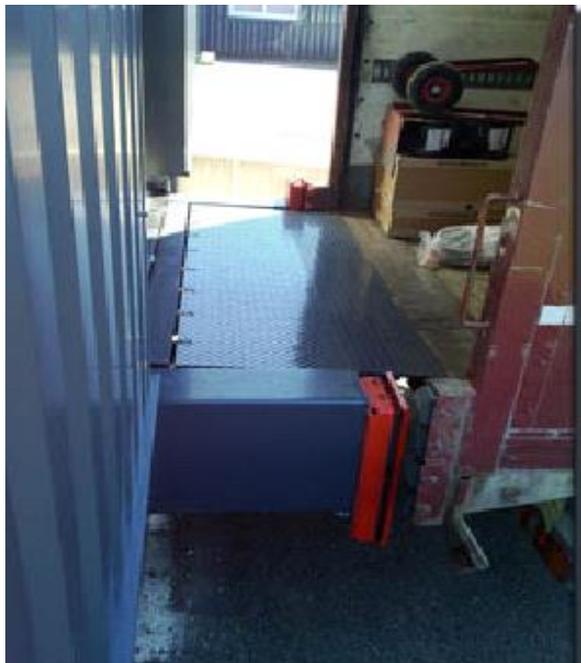


Le pont anti écrasement ou sa version mini rampe (avec lèvre basculante) répondent parfaitement à la recommandation ED6059 de l'INRS en créant une zone de refuge de 500 mm en position haute (attente), mais également en position basse.

Les dernières palettes posées sur la lèvre, la possibilité de refermer le rideau coulissant depuis le quai, l'incompréhension, etc ... Il existe plusieurs raisons qui poussent le chauffeur à partir alors que la rampe ou le pont n'est pas en position d'attente. Avec ce pont, l'anti écrasement est préservé même en position basse et le matériel ne craint pas la mise à quai suivante.

Composition :

Cadre acier avec caissons supports butoirs
Fonctionnement par groupe hydraulique et armoire de commande



Capacité 5 T



Dimensions standards :

Largeur 1990 mm x Longueur 800 mm
Autres sur demande

Même en position basse, le pont assure une zone anti écrasement de 500 mm .

De plus, lors du prochain accostage, aucun risque de détérioration du pont ou de la mini rampe.

